

Appel des 121 du service public d'éducation de Nantes

150* personnels de l'Éducation nationale des collèges, des écoles, des lycées, de l'université, et des services, en grève ce vendredi 14 décembre 2018, se sont réunis en Assemblée Générale à la fac de Sciences de Nantes.

1. Ils et elles appellent tous les personnels de l'éducation du département à se réunir rapidement en AG d'écoles, d'établissements, de services, pour discuter, compléter et amender la liste des revendications-doléances suivantes qui a été établie ce jour :

- des postes supplémentaires pour alléger les effectifs, répondre aux besoins des élèves, et permettre des conditions de travail satisfaisantes, sans concurrence des uns contre les autres (écoles, établissements, élèves, personnels)
- annulation des suppressions de postes et retrait immédiat des récentes dispositions prises par le Sénat (3 jours de carence pour les fonctionnaires et suppression de 300 postes supplémentaires au budget 2019)
- abandon des méthodes du néo-management qui nourrissent de la souffrance au travail
- suppression de la précarité de l'emploi et titularisation des précaires
- égalité de traitement des personnels (prime pour les AED-AESH dans les écoles et collèges de l'éducation prioritaire)
- augmentation du point d'indice et des salaires
- abrogation des réformes du bac, du lycée et du dispositif Parcoursup
- annulation des hausses des frais d'inscription à l'université
- retrait du Service National Universel
- refus des provocations et de la répression que subissent les lycéens et lycéennes, comme cela a déjà été le cas de façon violente, disproportionnée voire humiliante.

2. Ils et elles appellent également les parents d'élèves et leurs fédérations à discuter, compléter et amender ces revendications-doléances.

3. Ils et elles appellent enfin les personnels des écoles, des collèges, des lycées, de l'université, des services ainsi que les parents d'élèves et leurs fédérations à :

- se rassembler **mercredi 19 décembre à 14h devant le Rectorat de Nantes**, journée où se tiendront à la fois le Conseil Supérieur de l'Éducation destiné à l'examen des programmes du lycée et le Comité technique ministériel sur les dotations accordées aux académies pour la rentrée 2019 ;
- **se réunir immédiatement après en Assemblée Générale de l'éducation à partir de 15 h** dans une salle à proximité (lieu exact précisé au plus vite) pour finaliser cette plate-forme de revendications-doléances et débattre de la forme et des suites de la mobilisation dans notre secteur.

Vote de l'AG sur cet appel :

POUR	121
CONTRE	0
ABSTENTION	2
NPPV	6

* un peu moins au moment du vote